## REQUÊTE EN AUTORISATION SOUMISE À LA LTVTC

# FORMULAIRE X-1: REQUÊTE EN DÉLIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'USAGE ACCRU DU DOMAINE PUBLIC

Catégorie de la demande :

Sous-catégorie de la demande :

Exploiter un taxi

**AUADP** permanent

## INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

Le transport professionnel de personnes est régi par la loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur du 28 janvier 2022 (LTVTC - RS/GE H 1 31) et son règlement d'exécution (RTVTC - RS/GE H 1 31.01).

La présente formule vise la délivrance d'une autorisation d'usage accru du domaine public (ciaprès : AUADP) qui confère au chauffeur de taxi notamment le droit de faire usage des stations réservées aux taxis, des voies réservées aux transports en commun et d'emprunter les zones ou les rues dans lesquelles la circulation est restreinte (art. 20 al. 1 LTVTC).

L'AUADP est délivrée sur requête pour 6 ans à une personne physique lorsque qu'elle :

- 1. est titulaire d'une carte professionnelle de chauffeur de taxi et en réalise toujours les conditions de délivrance.
- n'a pas contrevenu dans les 3 ans précédant le dépôt de la requête, de manière grave ou répétée, aux dispositions de la LTVTC et du RTVTC. Les infractions commises aux dispositions de l'ancienne LTVTC et de l'ancien RTVTC de 2016 sont prises en considération dans l'examen de cette condition (art. 57 al. 15 RTVTC).
- 3. s'est acquittée, pour l'année en cours de la taxe annuelle de CHF 1'400.-.

En cas de délivrance d'une AUADP, la PCTN constate sa caducité lorsque que son titulaire atteint l'âge de 75 ans révolus (art. 13 al. 9 let. c LTVTC).

#### **DÉMARCHES SUBSÉQUENTES**

Les plaques d'immatriculation qui seront attribuées en cas de délivrance de l'AUADP devront être retirées auprès de l'office cantonale des véhicules (OCV), route de Veyrier 86, 1227 Carouge, dans un délai de 3 mois à compter de la délivrance de l'AUADP (art. 20 al. 1 RTVTC).

Il est précisé que le non-usage d'une AUADP pendant 6 mois consécutifs impliquera le prononcé de sa caducité en application des art. 13 al. 9 let. d LTVTC et 20 al. 2 RTVTC.

Le titulaire d'une AUADP peut prétendre à une réduction de la taxe annuelle s'il établit, par pièce, avoir installé un dispositif de prise en charge d'une personne en fauteil roulant. La requête en réduction de la taxe annuelle ne peut être formée qu'au moyen du formulaire correspondant (X-3) et après l'immatriculation du véhicule (art. 36 al. 4 LTVTC et 45 RTVTC).

Le reqérant doit informer le service de toute demande de reprise de plaque suite à un dépôt volontaire auprès de l'Office cantonal des véhicules ou d'attribution d'une nouvelle plaque d'immatriculation suite à une perte ou un vol (art. 20 al. 3 RTVTC).

Le traitement de la demande donnera lieu à la perception d'un émolument (art. 35 LTVTC et art. 42 al. 1 let. b RTVTC).

Type de la demande :				
□ Nouvelle demande	Numéro sur la liste d'attente			
☐ Renouvellement de l'autorisation	Numéro de l'autorisation à renouveler			
REQUÉRANT (Personne déposant la présente requête)				
Madame Monsieur				
Nom :	Prénom :			
Nom de naissance :	Date de naissance :			
<u>Adresse</u>				
Rue :	Numéro :			
Complément de rue :	NPA :			
Localité :				
Canton :	Pays :			
Téléphone fixe :	Téléphone portable :			
E-mail :				
2. <u>PERSONNE PHYSIQUE</u>				
Veuillez saisir les informations de la nerso	onne physique même si elles sont identiques à celles			
<u>Veuillez saisir les informations de la personne physique même si elles sont identiques à celles du requérant.</u>				
Ne pas remplir si la requête concerne une entreprise.				
☐ Madame ☐ Monsieur				
Nom :	Prénom :			
Nom de naissance :	Date de naissance :			
<u>Adresse</u>				
Rue :	Numéro :			
Complément de rue :	NPA :			
Localité :				
Canton :	Pays :			
Téléphone fixe :	Téléphone portable :			
Nationalité :	Type de permis de travail :			
Date de validité permis de travail (jour/mo	ois/année) :			

3. ENTREPRISE				
Ne pas remplir si la requête concerne une pers	sonne physique.			
Numéro IDE :				
Numéro REG :				
Raison sociale :				
Complément raison sociale :				
Nature juridique				
<del></del>	Société anonyme (SA) ☐ Société coopérative			
. , ,	Société en commandité			
☐ Entreprise individuelle				
Adresse				
Rue :	Numáro :			
Complément de rue :				
NPA:				
Canton:				
Téléphone fixe :				
E-mail:				
Site internet : https://				
Nationalité :				
Date de validité permis de travail (jour/mois/an	née) :			
En cas de pouvoir de signature collectif, y	veuillez saisir pour chaque représentants les			
coordonnées, même si elles sont identiques à celles du requérant. Si plus de 3 représentants,				
veuillez transmettre les coordonnées dans une page annexe comme indiqué ci-dessous.				
3.1 Représentant 1 de l'entreprise <sup>1</sup>				
☐ Madame ☐ Monsieur				
Nom :	Prénom :			
Nom de naissance :				
Date de naissance :				
<u>Adresse</u>				
Rue :	Numéro :			
Complément de rue :	NPA:			
Localité :				
Canton :	Pays :			
Téléphone fixe :	Téléphone portable :			

VDF dpi 24.07.2024

On entend par représentant : les associés (pour la société simple, la SNC, et la société en commandite), le président et la personne qui exerce la direction de la société (pour la SA, la SARL, la Coopérative).

	E-mail :				
	Nationalité :	Type de permis de travail :			
	Date de validité permis de travail (jour/moi	s/année) :			
	Sécurité sociale et droit du travail :				
	L'entreprise ou le représentant de l'entreprise est–il employeur ou a-t-il été employeur dans les 12 derniers mois ?				
	OUI NON				
	_				
3.2	Représentant 2 de l'entreprise				
	☐ Madame ☐ Monsieur				
		Prénom :			
	Adresse				
		Numéro :			
	·	NPA:			
		Pays :			
	·	Téléphone portable :			
		Type de permis de travail :			
	Date de validité permis de travail (jour/moi	s/année) :			
	Sécurité sociale et droit du travail :				
	L'entreprise ou le représentant de l'entreprise est–il employeur ou a-t-il été employeur dans les 12 derniers mois ?				
	□ OUI □ NON				
3.3	Représentant 3 de l'entreprise				
	☐ Madame ☐ Monsieur				
		Prénom :			
	Nom de naissance :				
	Date de naissance :				
	Adresse				
		Numéro :			
	Complément de rue :	NPA:			
		Pays:			
	Téléphone fixe :	Téléphone portable :			

Nationalit	é :	Type de permis de travail :
Date de v	alidité permis de travail (jour/moi	s/année) :
Sécurité	sociale et droit du travail :	
•	se ou le représentant de l'entrepri rniers mois ?	se est–il employeur ou a-t-il été employeur dar
□oui	$\square$ NON	

### REMARQUES IMPORTANTES

La Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir doit être en possession de l'original de la présente requête <u>munie de toutes les pièces listées ci-dessous</u>. Elle peut être déposée au guichet de la Direction de la police du commerce et de lutte contre le travail au noir (Rue de Bandol 1, 1213 Onex – 1<sup>er</sup> étage) ou transmise par voie postale.

Le traitement de la demande donnera lieu à la perception d'un émolument (art. 35 LTVTC et art. 42 al. 1 let. b RTVTC).

## 4. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR A L'APPUI DE LA REQUÊTE

## Pièces relatives à la personne physique (point 2)

- 4.1 Copie d'un **document d'identité** en cours de validité de la personne requérante.
- 4.2 Copie de **l'autorisation permettant d'exercer une activité lucrative en Suisse**, pour les ressortissants étrangers.
- 4.3 Copie du **permis de conduire** (suisse, mais également étranger si la personne requérante réside ou a résidé à l'étranger durant les 5 dernières années) en cours de validité
- 4.4 Certificat de **capacité civile** délivré par l'autorité compétente du canton de domicile de la personne requérante (soit le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant si la personne requérante est domiciliée dans le canton de Genève), en original, datant de moins de 3 mois <u>ou</u>, si la personne réside à l'étranger, tout document équivalent émanant du pays de résidence.
- 4.5 Extrait du **casier judiciaire suisse**, en original, datant de moins de 3 mois <u>ou</u>, si la personne requérante ne réside pas en Suisse ou a résidé durant les 5 dernières années à l'étranger, extrait du **casier judiciaire de son pays de résidence**, en original, datant de moins de 3 mois
- 4.6 Extrait des mesures administratives dans le système fédéral d'information relatif à l'admission à la circulation (SIAC) en original ou, si la personne requérante ne réside pas en Suisse ou a résidé durant les 5 dernières années à l'étranger, extrait du le relevé intégral d'information datant de moins de 3 mois.
- 4.7 Si l'extrait SIAC n'est pas vierge, copie de la ou des décisions administratives associées.
- 4.8 Copie de **l'attestation d'affiliation et de soumission** auprès d'une caisse de compensation, en qualité d'indépendant.

## Pièces relatives aux entreprises (point 3)

- 4.9 Copie **du document d'identité** en cous de validité de la ou des personne/s ayant le pouvoir d'engager et de représenter la personne morale.
- 4.10 Copie de **l'autorisation permettant d'exercer une activité lucrative en Suisse**, pour les ressortissants étrangers.
- 4.11 Attestation de l'affiliation auprès d'une caisse de compensation de la personne requérante, et attestation de soumission ou attestation prouvant l'acquittement envers les employés des prestations sociales (AVS/AI/LPP) durant les 12 derniers mois précédant la requête.
- 4.12 Extrait du **registre du commerce** de l'entreprise induividuelle ou de la personne morale datant de moins de 3 mois.
- 4.13 Attestation annonce collaborateurs pour chacun chauffeur employé par l'entreprise.

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR ET TRANSMISSION D'INFORMATIONS

Par sa signature, le ou les représentant/s de la personne morale:

- atteste sur l'honneur que les informations contenues dans la présente formule ainsi que les pièces produites à l'appui sont exactes et conformes à la réalité ;
- n'a pas omis de mentionner des informations susceptibles de remettre en cause les conditions de délivrance de l'autorisation;
- prend acte que la PCTN, lors de l'instruction de la requête, peut requérir des renseignements et documents complémentaires nécessaires à l'examen des conditions de délivrance de l'autorisation auprès d'autres autorités en vertu de l'art. 4 LTVTC et 3 et 5 al. 3 RTVTC;
- prend acte que durant l'exercice de l'activité, les autorités précitées se communiquent des renseignements et documents concernant la personne morale nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches respectives, tels que toute information pouvant remettre en cause les conditions de délivrance de l'autorisation, en application des art. 4 LTVTC et 3 RTVTC.

### Requérant

Lieu:	Date :
Nom et prénom :	Signature :
Personne physique	
Lieu:	Date :
Nom et prénom :	Signature :
<u>ou</u>	
Représentant(s) de l'entreprise <sup>2</sup>	
Lieu:	Date :
Nom et prénom :	Signature et tampon :
Nom et prénom :	Signature et tampon :
Nom et prénom :	Signature et tampon :

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> <u>En cas de pouvoir de signature collectif</u>: le présent formulaire n'est réputé valablement signé par la personne morale propriétaire de l'entreprise que s'il est contresigné par les représentants pouvant engager conjointement la société propriétaire.